

DIPLOME UNIVERSITAIRE RELATION D'AIDE PAR LA MEDIATION ANIMALE (UNE ANNEE)

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Pr Laurent GERBAUD Santé publique – CHU de Clermont-Fd

COORDONNATEURS PEDAGOGIQUES :

Dr Didier VERNAY Neurologue – CHU de Clermont-Fd

Cécile CARDON Comportementaliste équin – praticienne en MA

Martine AURIACOMBE Enseignante – praticienne de la MA

PUBLIC CONCERNE :

Formation continue : Etre titulaire d'une licence (Bac + 3) et obligation d'une pratique autonome de la médiation animale.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Permettre aux personnes pratiquant la Médiation Animale de façon autonome d'avoir une attitude réflexive sur leur pratique.
- Se former et travailler les approches de relation d'aide et de médiation.

PROGRAMME : 112 H (SUR LA BASE DE L'HABILITATION EN COURS SUSCEPTIBLE D'ETRE MODIFIEE)

MODULES	CALENDRIER
MODULE 1 : Présentation du diplôme et mise en place de la méthode de travail <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'organisation du DU • Tour de table de présentation des intervenants et stagiaires • Présentation du travail personnel, des méthodes d'évaluation et des consignes pour la rédaction du mémoire 	Du 7 au 10 novembre 2018
MODULE 2 : Evaluation de la pratique, notions d'éthologie et du comportement de l'animal, aspects vétérinaires <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation du niveau de pratique des stagiaires • Notion d'éthologie et de comportement animal • Aspects vétérinaires et sensibilisation au bien-être animal • Hygiène 	Du 18 au 23 février 2019
MODULE 3 : Formation à la Relation d'Aide par la Médiation <ul style="list-style-type: none"> • Notions de biologie, psycho-sociologie et éthologie humaine • « Boite à outils » pour la relation d'aide et la médiation 	Du 8 au 13 avril 2019
MODULE 4 : Travail en réseau et évaluation des connaissances <ul style="list-style-type: none"> • Epreuve écrite de 2h (30 points) / Rédaction du mémoire (20 points) • Soutenance publique de 20 mn (10 mn de présentation + 10 mn de discussion) (20 points) 	Du 17 au 19 juin 2019

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES : 18 à 25 candidats

Candidatures : Merci de télécharger le dossier de candidature en suivant le lien <http://medecine.uca.fr/actualites-et-formation/unite-mixte-de-formation-continue-en-sante/> / ☎ 04-73-17-79-36 / E-Mail : umfcs.medpha@uca.fr

Ce dossier comprend :

- **un dossier administratif** : le dossier de candidature accompagné des pièces demandées.
- **un dossier pédagogique** :
 - La charte des bonnes pratiques de la MA à approuver et signer par le candidat
 - Des outils d'évaluation qui font l'état des compétences du candidat dans les domaines suivants : 1) médiation, 2) connaissance de l'animal, 3) connaissance du bénéficiaire, 4) pratique de la MA, 5) gestion et économie. Ces différentes fiches peuvent être suivies le niveau d'expertise du candidat dans le domaine concerné par lui-même ou par des tiers experts. L'évaluation de la pratique de la MA doit obligatoirement se faire lors d'un stage. La synthèse des évaluations sera reportée sur la fiche « CHIMERE »

⇒ Toute candidature doit faire l'objet d'un dossier remis auprès de l'U.M.F.C.S.

⇒ En cas de validation pédagogique de votre candidature, l'U.M.F.C.S. vous fera parvenir un dossier d'inscription.

COUT DE LA FORMATION : (SUR LA BASE DE LA TARIFICATION 2017/2018 SUSCEPTIBLE D'ETRE MODIFIEE)

Formation continue (Non prise en charge – Donne lieu à un contrat de formation professionnelle) : 1300 €

Formation continue (Prise en charge – Donne lieu à une convention de formation professionnelle) : 2300 €